



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 35 – MARS 2016

Pénurie de main-d'œuvre

DES EMPLOIS DE TOUS GENRES
DANS DIFFÉRENTS DOMAINES

ARTICLE À LIRE EN PAGE 10



Les paysages de la
MRC de Coaticook

CONFÉRENCE SOUS
FORME D'UN 5 À 7

PAGE 4

La vidange sélective des
boues de fosses septiques

COMMENT ÇA FONCTIONNE

PAGE 9

Plan de développement de la
zone agricole

SONDAGE EN LIGNE POUR LES
AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES!

PAGE 10

— En —
MARS & AVRIL

Les incontournables

17 mars

**CONFÉRENCE DE GÉRARD BEAUDET
SUR LES PAYSAGES DE LA
MRC DE COATICOOK**

Pavillon des arts et de la culture

18 mars

**SALON DE L'EMPLOI DE LA RÉGION
DE COATICOOK**

Salle L'Épervier

19 mars

HEURE DU CONTE SPÉCIAL PÂQUES

Bibliothèque Françoise-Maurice

22 mars

COLLECTE DE SANG

Centre communautaire Élie-Carrier

23 mars

**CONFÉRENCE
ENFANTS DIFFICILES, VRAIMENT?**

Bibliothèque Françoise-Maurice

27 mars

**EXPOSITION
LA DENTELLE CHANGE DE VISAGE!**

Musée Beaulne

Du 7 au 9 avril

VENTE DE JONQUILLES

IGA Coaticook et Marché BoniChoix Patry & fils

9 avril

**EXPOSITION ANNUELLE
DU CFQ SAINT-JEAN**

Église Saint-Jean

**SPECTACLE RÉGIONAL DE
PATINAGE ARTISTIQUE**

Centre récréatif Gérard-Couillard

10 avril

LE BAL MASQUÉ SUR GLACE

Centre récréatif Gérard-Couillard

13 avril

**DÉJEUNER-CAUSERIE DE LA SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE DE COATICOOK**

Restaurant La Place

Qui sait quoi

ACTI-BUS : 819-849-3024
(Transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS
819-849-9166

**ASSOCIATION DES PERSONNES
HANDICAPÉES DE LA MRC DE
COATICOOK**
819-849-4949

(Groupe en défense collective des droits)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
819-849-7011

(Maintien à domicile, cuisine collective,
popote roulante, Maison de la famille)

**CENTRE DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX**
819-849-4876

(Aide à l'allaitement, soins infirmiers, travail social)

**RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS
SOLIDES DE LA RÉGION DE
COATICOOK - ÉCOCENTRE**
819-849-9479

MRC DE COATICOOK
819-849-9166

(Culture, loisirs, aménagement du territoire,
environnement, abattage d'arbres, prévention
incendie, Internet haute vitesse, collectes sélectives)

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
819-804-1018
(Récupération d'objets)

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE
819-849-7716

(Ménage léger, aide aux courses, préparation de
repas, travaux lourds, présence-surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC
819-849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK
819-849-6331

(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

VILLE DE COATICOOK
819-849-2721

(Culture, loisirs, urbanisme)

Références INTERNET

Trouvez de l'information supplémentaire
et la version électronique du *Crieur public*
sur les sites suivants :

www.coaticook.ca

www.mrcdecoaticook.qc.ca

Qui se cache derrière le CRIEUR PUBLIC

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Shirley Lavertu
COORDINATION : Sara Favreau-Perreault
RÉVISION : Solutions linguistiques Rouleau
GRAPHISME : Carbone graphique
IMPRESSION ET DISTRIBUTION : Transcontinental



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

Sommaire

N° 35 – MARS 2016

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS

4 LOISIRS

4 CULTURE

Les paysages de la MRC de Coaticook :
moteur de développement 4

8 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9 ENVIRONNEMENT

La vidange sélective des boues
de fosses septiques 9

10 DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

D'importants besoins de main-d'œuvre
dans notre région! 10
Agriculteurs et agricultrices,
prononcez-vous sur le PDZA 10

11 FAMILLES

12 VILLE DE COATICOOK

Les conseillers 12
Problème de rangement?
Vous voulez agrandir votre garage
ou installer une remise? 13

13 OFFRES D'EMPLOI

18 AVIS PUBLICS



MRC Coaticook
Le mot du préfet

JACQUES MADORE

PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Bonjour à tous,

Le 13 février dernier, l'honorable Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre du Développement international et de la Francophonie, a invité les MRC de sa circonscription à une consultation prébudgétaire. La MRC de Coaticook y a déposé un mémoire pour l'obtention d'un meilleur accès à Internet haute vitesse et aux ondes cellulaires en milieu rural. Présentement, le réseau cellulaire couvre environ 50 % du territoire de la MRC. Il s'agit d'une problématique qui doit être corrigée pour nos citoyens et pour leur sécurité. Le déploiement de ce réseau dépend des grandes sociétés de télécommunication qui évaluent le développement de leurs services en fonction du rendement de l'investissement. Les milieux ruraux n'ayant pas une forte densité de population et les impacts sociaux n'étant pas pris en compte dans leurs calculs, peu d'entreprises jugent pertinent d'investir dans de nouvelles infrastructures chez nous. La demande était donc que le gouvernement fédéral donne des incitatifs financiers afin d'encourager une desserte obligatoire des milieux ruraux.

Vous avez sûrement entendu parler dans le dernier mois que la Commission scolaire des Hauts-Cantons a fait l'inauguration du nouveau Centre sportif Desjardins de la Frontalière de Coaticook. La MRC travaille actuellement avec Acti-Sports afin de mettre sur pied de nouvelles activités pour la population qui seront offertes dans cette nouvelle installation. Pour les gens qui n'ont pas eu la chance de la visiter durant la journée portes ouvertes, je vous invite grandement à aller y jeter un œil! Ce nouveau centre sportif se prête admirablement à la pratique d'activités physiques en famille ou entre amis.

La MRC a également tenu une conférence de presse pour souligner le lancement de sa démarche de Plan de développement de la zone agricole (PDZA). La démarche démarre en force avec un sondage à l'intention de tous les producteurs et productrices agricoles pour mieux comprendre leurs besoins, leurs intentions et les défis auxquels ils font face. Je vous encourage à lire la page 10 pour obtenir plus de détails sur ce sondage en ligne.

Finalement, je suis bien heureux que la deuxième édition de la semaine de relâche WIXX de Saint-Malo ait à nouveau été couronnée de succès! Les jeunes des écoles primaires de Saint-Malo, d'East Hereford et des environs ont vécu une semaine d'animation sous le thème du multiculturalisme. Même si la température n'a pas été de tout repos, les animateurs et animatrices et le regroupement des Partenaires pour de saines habitudes de vie de la MRC de Coaticook ont organisé des activités différentes tous les jours. Je tiens à les remercier chaleureusement. Cette semaine a permis de faire vivre à nos jeunes une expérience agréable pendant leur congé, entre autres avec la surprise du vendredi après-midi pour conclure la semaine : la troupe brésilienne de Sherbrooke Flavia Nascimento.

J'espère que vous accueillez l'arrivée du printemps avec autant de bonheur que moi, surtout avec l'hiver particulier que nous venons de passer.

Bon printemps!



VILLE DE Coaticook
Le mot du maire

BERTRAND LAMOUREUX

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

LA MÉTÉO, TOUJOURS LA MÉTÉO

Il s'agit d'un sujet récurrent ces dernières années. Une fois de plus, Coaticook a dû subir les soubresauts de dame Nature! À la Ville de Coaticook, le tout a commencé en fin de journée le 24 février dernier. Toute la journée, nos équipes avaient surveillé de près les niveaux de la rivière Coaticook et du ruisseau Pratt. Vers 19 h, le même jour, la décision fut prise de briser la glace sur le ruisseau Pratt de façon à favoriser un écoulement vers la rivière en évitant un embâcle au centre-ville. Ces travaux ont rapidement été exécutés au cours de la soirée. Il était alors impossible de « mettre la rivière à terre », puisque les glaces se seraient déposées au fond, ne permettant aucune circulation d'eau.

Au cours de la nuit, des équipes de la Ville ont surveillé les niveaux de la rivière et du ruisseau. Lorsque le niveau de la rivière fut suffisamment élevé, le barrage fut ouvert au maximum de sa capacité pour laisser s'échapper les glaces. Vers 4 h du matin, un embâcle s'est créé sur la rivière Coaticook à la hauteur du stade Julien-Morin. Rapidement, nos équipes sont intervenues pour limiter les dégâts. Une fois de plus, en brisant les glaces, l'embâcle est parti avec la rivière. Malheureusement, quelques résidences ont été inondées ou ont subi un refoulement d'égout.

Dans la journée du 25 février, deux embâcles étaient toujours en place : un sur la rue Cutting à la hauteur de l'ancienne OTJ et un autre sur le chemin Nadeau à Dixville. Un peu avant midi, l'embâcle de la rue Cutting s'est dégagé, emportant avec lui une bonne quantité d'eau. Le deuxième s'est dégagé en début de soirée.

Heureusement, les dégâts ont été relativement limités. Les variations de température impressionnantes que nous avons vécues au cours de l'hiver ainsi que la pluie nous ont occasionné bien des tracas!

DÉPART DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec beaucoup de regret que je dois annoncer le départ du directeur général de la Ville de Coaticook, M. Vincent Tanguay. Il était en poste depuis 2010. Sous sa direction, la ville a connu plusieurs changements de nature administrative. Plusieurs soubresauts de la nature sont également venus paver son passage à Coaticook! Par ailleurs, de nombreux projets ont vu le jour depuis son arrivée : les complexes industriel et agroalimentaire de la rue Roger-Smith, la rue Ernest-Lafaille, les travaux de réfection de la rue Child ainsi que l'ajout des éléments de *Foresta Lumina*, la station de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit, le quartier résidentiel McAuley, les multiples interventions sur le ruisseau Pratt ainsi que l'ajout du Centre sportif Desjardins. M. Tanguay quittera ses fonctions le 7 avril prochain. Le conseil municipal se joint à moi pour lui souhaiter la meilleure des chances dans ses projets.

Je vous souhaite à tous un bon temps des sucres!

18 MARS
DE 12 H 30 À 17 H

SALON DE L'EMPLOI
DE LA RÉGION DE COATICOOK
2016

PLUS DE 20 ENTREPRISES SUR PLACE

CHAMPEAU • GROUPE CABICO • INDUSTRIES DE LA RIVE-SUD • LAITERIE DE COATICOOK • MEUBLES GOBER
NIEDNER • PARC DE LA GORGE • RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES • UPA ESTRIE • ET PLUSIEURS AUTRES

AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE
COMMUNAUTAIRE
COMMERCE DE DÉTAIL
TOURISME
MANŒUVRE ET OPÉRATEUR MANUFACTURIER
EMPLOIS ÉTUDIANTS

MRC Coaticook
Carrefour jeunesse-emploi MRC de Coaticook
CCIRC
Emploi Québec

NOUVEAU PRÉSENTATION ANIMÉE DES ENTREPRISES À 13 H
SALLE L'ÉPERVIER

SPECTACLE RÉGIONAL

DE PATINAGE ARTISTIQUE

L'Association régionale de patinage artistique de l'Estrie, en collaboration avec le Club de patinage artistique de Coaticook, vous invite au spectacle régional qui aura lieu **samedi 9 avril 2016 à 19 h**, au Centre récréatif Gérard-Couillard.

Entrée : 10 \$

Venez en grand nombre!



Le Bal masqué sur glace!

Revue annuelle de patinage artistique

Dimanche 10 avril 2016 à 11 h

Au Centre récréatif Gérard-Couillard de Coaticook

Adulte (13 ans et +): 10 \$ en prévente,
12 \$ à la porte

Enfant (6 à 12 ans): 5 \$ en prévente,
6 \$ à la porte

Enfant (0 à 5 ans) et patineur : gratuit

Merci d'encourager nos jeunes athlètes!

Voir un membre du CA pour les billets en prévente.



CULTURE

Les paysages DE LA MRC DE COATICOOK : MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT



◆ CHRONIQUE CULTURELLE

Par Sylvie Masse

Agente de développement culturel, MRC de Coaticook

La qualité d'un paysage génère des retombées économiques importantes, nous le savons maintenant grâce à *Foresta Lumina*. La mise en valeur d'un paysage culturel patrimonial augmente le sentiment d'appartenance, nous le savons maintenant grâce aux Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette. L'intégration des paysages dans un projet de mise en valeur de l'histoire locale amène les visiteurs à s'attarder dans nos villages et nos villes, nos parcs et nos chemins, nous le savons maintenant grâce à *La Voie des pionniers*. Le rapport de 2014 intitulé *Planification du territoire en fonction de son potentiel économique* valide ce que les municipalités, les parcs régionaux et les organismes culturels nous ont démontré : la préservation et la mise en valeur des paysages et du caractère champêtre de notre territoire sont des enjeux à considérer dans le développement des secteurs récréotouristique et économique. Grâce à un financement conjoint du ministère de la Culture et des Communications et de la MRC de Coaticook, nous répondons à ces enjeux en produisant sept études sur l'architecture et les paysages dans autant de secteurs, noyaux villageois et milieux de villégiature de la MRC. Les recommandations qui en ressortiront permettront aux municipalités participantes de planifier des mesures pertinentes et efficaces qui, d'une part, favoriseront l'émergence de projets récréotouristiques et, d'autre part, cibleront les bonnes pratiques et les programmes de conservation patrimoniale.

Que ce soit pour le choix d'un milieu de vie ou d'un lieu de vacances, nous le savons maintenant, les paysages ont un fort potentiel d'attraction.

Les études sur les paysages et l'architecture auront une portée positive et génératrice d'initiatives originales qui stimuleront notre développement, nous en saurons davantage grâce à la conférence de Gérard Beaudet **Patrimoine et paysages**, présentée le **jeudi 17 mars, de 17 h à 19 h**, au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.



Ce que vous devriez savoir sur votre bibliothèque

Pour le mois de la nutrition

Prenez note que la conférence sur la nutrition, prévue initialement le 2 mars, aura lieu le **mercredi 23 mars à 19 h**. Intitulée *Enfants difficiles, vraiment?*, cette soirée est animée par l'organisme Croquarium, voué à l'éducation alimentaire. Vous voulez favoriser l'envie de goûter chez l'enfant et faire de l'alimentation une source de plaisir plutôt que de stress? Pour découvrir comment, venez expérimenter cette approche originale et pleine de sens qu'est l'éducation au goût.

LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

La boutique est ouverte **tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30**, au sous-sol de la bibliothèque. Venez découvrir notre vaste choix de livres usagés en très bon état. Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt durant les heures d'ouverture de la bibliothèque et au Parc de la Gorge de Coaticook.

Info : Philippe Marcoux, 819-849-4013, poste 106
bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins
auxvieuxbouquins.webs.com

HORAIRE DE PÂQUES

Nous serons fermés les **vendredi 25 et dimanche 27 mars** pour le congé pascal. Pour les autres jours, référez-vous à l'horaire habituel.

Activités à venir

- **Samedi 19 mars à 10 h** : Heure du conte spécial de Pâques avec Caroline
- **Mercredi 23 mars à 19 h** : Conférence *Enfants difficiles, vraiment?*, donnée par l'organisme Croquarium



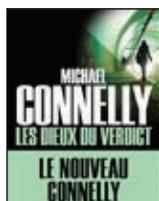
- **Mercredi 6 avril à 13 h 30** : Club de lecture
- **Samedi 9 avril à 10 h** : Heure du conte avec Caroline



COUPS DE CŒUR de février et mars



Comme la mer en hiver
Susanna Kearsley



Les dieux du verdict
Michael Connelly



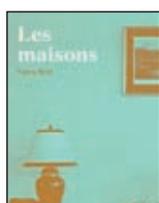
La mystérieuse histoire de l'aillet rose
Lauren Willig



La rose de minuit
Lucinda Riley



Foglia l'insolent
Marc-François Bernier



Les maisons
Fanny Britt



Brooklyn
Colm Toibin

Société d'histoire de Coaticook



Le prochain déjeuner-causerie aura lieu le **mercredi 13 avril à 9 h** au restaurant La Place de Coaticook. Il portera sur les effets des deux guerres mondiales sur Coaticook et le conférencier sera Luc Marcoux, conseiller municipal et ancien militaire.

Nous vous préparons une nouvelle exposition de photos portant sur les figures marquantes de l'histoire de Coaticook. Surveillez cette section dans la prochaine édition pour plus de détails.

Le livre populaire du 150^e anniversaire de Coaticook est maintenant en vente pour la modique somme de **25 \$** à la Société d'histoire.



Vous avez des trésors d'archives personnelles ou institutionnelles ou des photos anciennes dont vous ne savez que faire : pensez à la Société d'histoire au lieu de les jeter!

Pour plus d'information, consultez notre site Internet au societehistoirecoaticook.ca, notre page Facebook au facebook.com/histoirecoaticook ou téléphonez-nous au 819-849-1023.

MUSÉE BEAULNE

Exposition**LA DENTELLE
CHANGE DE VISAGE!
DE L'ARTISTE
VÉRONIQUE LOUPPE****Du 27 mars au 1^{er} mai**

La dentelle aux fuseaux est une technique aux outils rudimentaires, un tissage fil par fil, dont l'entrecroisement de base a ravi l'artiste par sa simplicité et son ingéniosité. À son avis, elle n'a pas été développée à son plein potentiel. Ce travail de tissage manuel permet de croiser les fils dans tous les sens, alors pourquoi pas à l'envers ou en trois dimensions? S'est ajouté à ses interventions techniques le concept du maintien qu'offre le fil de métal à sa dentelle. Elle a donc troqué le fil souple contre différents types de fils métalliques. Elle s'emploie depuis 15 ans à poursuivre ses recherches et expérimentations pour participer à l'évolution de la dentelle aux fuseaux à sa manière, sans limiter ses idées, sans économiser ses énergies, en profitant de ses capacités créatrices.

Véronique Louppe est dentellière, elle construit un textile élaboré sur le principe ancien de croisement de fils que l'on appelle dentelle aux fuseaux. Elle commence l'apprentissage de cette technique en 1976 et sa vie professionnelle en 2001. En 2004, une première bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) lui permet d'expérimenter une nouvelle matière première, le métal, ce qui oriente sa carrière et lui donne un élan. Le fil solide oblige l'artiste à repenser la technique et à créer des dentelles qui ne pourraient se faire en fils souples. Le travail dentellier innovateur de Véronique Louppe est honoré dans sa région, Lanaudière, et soutenu par le CALQ, et ce, à plusieurs reprises. L'artiste se concentre sur la parure et la sculpture, elle développe aussi de nouvelles textures et réalise des dentelles tridimensionnelles. Chaque nouvelle œuvre est source de recherche. Ses dentelles atteignent déjà une réputation internationale. Son œuvre *Retour*, acquisition de la Ville de Marche-en-Famenne, a été admirée lors des expositions *Les Grands Violons d'art*, du **Salon des métiers d'art de la Wallonie**, ainsi qu'au **Lib'Art**, salon international d'art contemporain tenu en Belgique en 2015. La dentellière a participé personnellement à ce dernier salon en y présentant ses dentelles novatrices, elle y a eu beaucoup de succès! En fin d'année, l'artiste a créé trois dentelles de styles différents pour Antonio Ortega - Couture et celles-ci ont défilé à Paris, à la semaine de la mode 2016.

À voir absolument!**ATELIERS DE TRICOT, DENTELLE,
BRODERIE ET COUTURE**

Du 23 janvier au 13 mars se sont déroulés au Musée des ateliers de tricot, dentelle, broderie et couture. Il s'agissait de répondre à l'engouement manifesté après la séance d'ateliers donnée l'an dernier. Le but était de permettre aux membres de la communauté de s'initier et de s'exercer aux techniques traditionnelles d'art textile très peu pratiquées aujourd'hui, ce qui correspond au mandat de préservation et de valorisation des savoir-faire que le Musée est censé remplir. Ces ateliers ont été assurés par Mmes Étienne Thériault et Claire Gosselin, deux expertes qui se sont brillamment acquittées de leur tâche.

La nouveauté cette année a été l'ajout d'un atelier de couture assuré par Mme Christine Pageault, conteuse et artiste textile, actuelle artiste en résidence à Coaticook, qui a proposé un concept et des procédés novateurs, le tout de façon très professionnelle. La population peut d'ailleurs aller la visiter à la résidence d'artiste. Le numéro de téléphone est le 819-849-0411.

Ces ateliers ont été offerts gratuitement à la communauté grâce au financement de la Fondation Les Amis du Musée Beaulne.

Info : 819-849-6560 • museebeaulne.qc.ca**AVIS DE
CONVOCATION**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



ÊTRE MEMBRE A SES AVANTAGES

AUX MEMBRES DE LA CAISSE DESJARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE

**VOUS ÊTES,
PAR LA PRÉSENTE,
CONVOQUÉS À L'ASSEMBLÉE
ANNUELLE QUI AURA LIEU :**

DATE: Le mardi 26 avril 2016
HEURE: 19 h
ENDROIT: Centre communautaire Élie-Carrier
464, rue Merrill, Coaticook

INVITÉS :

- M. Serge Riendeau, **président d'Agropur, coopérative laitière**
- M. André Langevin, **président de la campagne de financement du Centre sportif Desjardins**

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une destinée au conseil d'administration et l'autre destinée au conseil de surveillance.

ÉLECTIONS

Prenez note que quatre postes seront à pourvoir au conseil d'administration et deux postes au conseil de surveillance.

Veillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit de la Caisse, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours, qu'elle ne soit pas inéligible en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'elle n'exerce pas une fonction incompatible en vertu du Code de déontologie Desjardins. Tout candidat devra consentir par écrit à une enquête de sécurité et de crédit le concernant et devra s'engager à développer les connaissances et compétences requises à l'exercice de la fonction de dirigeant. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée que si un avis écrit, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été remis avant la fermeture de la Caisse le vendredi 15 avril 2016. Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 25 février 2016

Marie-Claude Lamoureux
Secrétaire

À compter du 1^{er} avril, prenez connaissance
du rapport annuel de la Caisse sur le site
desjardins.com/caisse-verts-sommets-estrie

Desjardins
Caisse des Verts-Sommets
de l'Estrie

Coopérer pour créer l'avenir





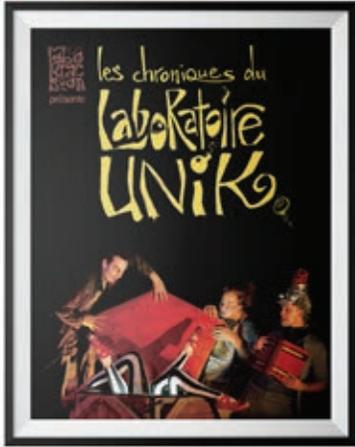
En mars et avril, C'EST LA DÉBÂCLE AU PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE!



TIRE LE COYOTE
18 mars



MAÏGWENN ET LES ORTEILS
22 et 23 mars



LABOKRACBOOM
26 mars



LES SAGES FOUS
8 avril



L'ÉCOLE NATIONALE DE L'HUMOUR
15 avril

Au Pavillon, des débâcles, nous avons déjà connu ça. Mais nous en avons retenu que cette fois, il valait mieux faire une débâcle de spectacles! Nous avons donc tout organisé pour que la débâcle se produise au printemps avec un amoncellement de spectacles qui viendront tour à tour suivre le courant de la popularité du Pavillon.

Tenez-vous prêts à recevoir, le **vendredi 18 mars à 20 h, Tire le coyote**. L'auteur-compositeur-interprète qui nous ravit par sa voix unique garde sa ligne et peaufine son style en poussant encore plus loin les références aux origines du folk. Les textes de Tire le coyote se démarquent par leur poésie et une approche toute personnelle des sentiments. Il signe des chansons qui touchent droit au cœur. La nouvelle voix du folk, à n'en point douter.

Une belle accalmie par la suite avec un spectacle scolaire exceptionnel. Ce spectacle offert aux écoles vous est aussi accessible. Certaines places sont encore disponibles, alors réservez la vôtre. Présenté le **mardi 22 mars à 9 h 30** ou le **mercredi 23 mars à 9 h 30 ou à 13 h**, le spectacle regroupe *Dans la tête* et *Six pieds sur terre*, les deux plus récentes œuvres de la compagnie **Maïgwenn et les Orteils**. Ce spectacle vraiment différent propose de la danse et de la gigue contemporaine grand public et traite ici des différences et de l'acceptation. Gabrielle (du film *Gabrielle* de Louise Archambault) a le syndrome de Williams. Anthony a le syndrome d'Asperger. Maïgwenn est censée être neurotypique, c'est-à-dire sans diagnostic. Avons-nous peur des mêmes choses? Comment ces peurs transcendent-elles nos corps? Nos pieds? Les phénomènes d'isolement, d'exclusion et de rejet face à la différence sont au cœur de la création.

Ces démonstrations touchantes nous éveillent et nous donnent la chance de comprendre et découvrir par les gestes et paroles qui s'expriment sous nos yeux. La troupe vient tout juste de présenter *Avec pas d'cœur* au Monument-National, dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle et dans la programmation *D'un œil différent*. Voici donc un spectacle tout beau qui éclaire vraiment.

Après l'accalmie, un spectacle familial vous est proposé le **samedi 26 mars à 14 h : LaboKracBoom**.

Les enfants adoreront *Les Chroniques du laboratoire Unik*. Création hautement originale intégrant cirque, danse et théâtre dans un univers particulier entre dessins animés et vieux films d'épouvante, cette production pour les 6 à 106 ans s'est vu remettre le prix de la « Meilleure création originale » décerné par le Cirque du Soleil ainsi qu'un prix « Coup de pouce » de la TOHU.

Un spectacle drôlement efficace qui jongle avec l'absurde et l'humour noir et qui dévoile son histoire à travers une série de numéros inédits d'acrobatie sur échasses, jonglerie, magie chirurgicale et chorégraphies dignes des dessins animés. Une sortie en famille, pour le plaisir de s'amuser ensemble.

Poursuivons le courant qui nous entraîne : le **vendredi 8 avril à 20 h**, la troupe **Les Sages Fous** nous propose *Cirque orphelin*. Il s'agit de théâtre pour adulte. Ce spectacle de marionnettes transporte le spectateur dans un univers à la fois mystérieux et poétique, où des objets jetés au rebut deviennent, grâce à deux chiffonniers-ferrailleurs, des artistes de cirque recyclés qui exécutent des numéros à la fois drôles et émouvants et qui nous séduisent par leur ingéniosité et leur beauté insoupçonnée.

Un dernier tournant nous amène dans un embâcle de rires. Le **vendredi 15 avril à 20 h**, l'**École nationale de l'humour** nous présente sa tournée annuelle des finissants. Cela permet aux Québécois de faire la connaissance des nouveaux visages de l'humour avant tout le monde! Un spectacle composé de numéros solos et de groupe.

Une débâcle qui offre de tout pour tous les âges. Prenez le temps de choisir et préparez-vous à la débâcle!

Info : 819-849-6371
pavillondesarts.qc.ca





Une petite fleur
pour une grande cause

.....

**ACHETEZ DES JONQUILLES
DU 7 AU 10 AVRIL**

pour faire une différence dans la
lutte contre tous les cancers

.....

➤ **Coaticook 7, 8 et 9 avril**
Supermarché IGA Coaticook

➤ **Compton 7, 8 et 9 avril**
Marché BoniChoix Patry & fils

Josée Boudreault
Porte-parole

Sauvons + de vies.



Société
canadienne
du cancer

Une petite fleur QUI PEUT SAUVER DES VIES...

Qui ne connaît pas quelqu'un, dans son entourage plus ou moins proche, qui est atteint du cancer? Comme on se sent souvent impuissant devant cette maladie et les souffrances qu'elle génère...

En 1940, le taux de survie était de 25 %. Aujourd'hui, 63 % des personnes atteintes, après 5 ans, sont encore en vie. Ces statistiques encourageantes sont assurément dues aux nombreuses activités de recherche, de prévention, de dépistage et de soutien que la Société canadienne du cancer finance annuellement. En 2014-2015, elle a investi 44 millions de dollars dans des projets de recherche.

Avril est le mois de la jonquille, cette petite fleur qui symbolise la force et le courage de ceux et celles qui luttent contre le cancer. L'achat de jonquilles fraîches permet à la Société canadienne du cancer de poursuivre sa mission d'aide aux personnes touchées par le cancer et à leurs familles et de financer les recherches ainsi que les services d'information et de soutien.

Du 7 au 10 avril prochain, des bénévoles vous offriront d'acheter des jonquilles fraîches au Supermarché IGA de Coaticook et au Marché BoniChoix de Compton.

Manifestez votre solidarité à cette cause et soyez généreux.

Votre geste permettra de sauver plus de vies!

Si vous souhaitez vous impliquer comme bénévole, contactez Denise Loiselle (819-849-7598 ou loiselle.denise@videotron.ca).

Collecte de sang

Le Club Lions de Coaticook organise une collecte de sang en collaboration avec Héma-Québec.

Date : **22 mars 2016, de 13 h 30 à 20 h**

Lieu : Centre communautaire Élie-Carrier

Objectif : 150 donateurs

N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité ainsi que votre carte de donneur. Tout le monde peut faire un don à partir de 18 ans.

**Héma-Québec a besoin de
1 000 dons de sang par jour
pour suffire à la demande.**



RECETTES DE CAMPAGNE

**À LA DEMANDE GÉNÉRALE, LE
LIVRE RECETTES DE CAMPAGNE
DU CANTON D'HEREFORD A ÉTÉ
RÉIMPRIMÉ.**

Pour vous procurer un exemplaire (au coût de 20 \$), adressez-vous à la municipalité d'East Hereford par téléphone au 819-844-2463 ou par courriel à dlrioux@municipalite.easthereford.qc.ca.





Secteur Coaticook

819-849-4876, poste 57299



Collecte de soutiens-gorge pour la cause du cancer du sein!

Nourri-Source Coaticook sollicite votre collaboration afin de l'aider à soutenir la recherche contre le cancer du sein.

COMMENT CONTRIBUER?

Venez déposer vos soutiens-gorge dans les boîtes prévues à cet effet **avant le 20 mai**

- au CSSS de la MRC-de-Coaticook dans la salle d'attente du CLSC;
- à la boutique Les beautés cachées située au 71, rue Wellington à Coaticook.

Pour chaque soutien-gorge amassé, 1 \$ sera remis à la Fondation du cancer du sein du Québec.

OBJECTIF : 1 000 \$!

ENVIRONNEMENT

La vidange sélective des boues de fosses septiques

CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Monique Clément

Chargée de projet, Matières résiduelles

Comme il a été mentionné dans les chroniques précédentes, la MRC de Coaticook est maintenant responsable de la vidange systématique des boues de fosses septiques sur l'ensemble du territoire de la MRC, à l'exception de la municipalité de Dixville. Afin de réduire les impacts sur l'environnement et les coûts de vidange des boues, la MRC a opté pour la vidange sélective des fosses septiques.

QU'EST-CE QUE LA VIDANGE SÉLECTIVE?

Ce type de vidange s'effectue à l'aide d'un camion muni d'un réservoir à double chambre et consiste à pomper les liquides dans un compartiment et les solides dans l'autre. À la fin de l'opération, la partie

liquide est filtrée à 98 % à même le camion et est retournée à la fosse. Il est donc normal qu'une fosse ne soit pas complètement vide après une vidange sélective.

Cette technique éprouvée et recommandée par le ministère de l'Environnement comporte de nombreux avantages :

- L'eau filtrée qui est retournée dans la fosse contient les bactéries responsables du bon fonctionnement de l'installation septique et de la décomposition des boues. Le processus de dégradation reprend donc rapidement après la vidange.
- Le volume des boues à traiter et à transporter est beaucoup moins élevé. Le gain environnemental est donc très appréciable. Ceci permet également d'obtenir un prix plus avantageux que la vidange totale.
- L'eau retournée dans la fosse permet d'éviter l'effondrement des parois ou le soulèvement de la fosse.

Ce système a été testé par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Les analyses effectuées ont démontré l'excellente qualité de séparation des solides obtenue avec ce procédé.

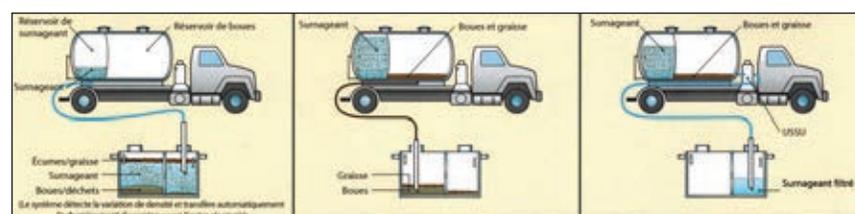
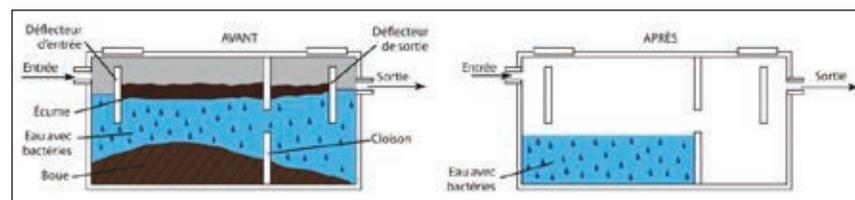
Plus de 50 % des municipalités, MRC ou régies qui ont pris en charge la vidange des fosses septiques ont recours à cette technique.

DES VIDANGES TOTALES AU BESOIN

Advenant que la fosse contienne trop de solides, les matières pompées seront automatiquement envoyées dans le réservoir de boues du camion, et l'eau filtrée ne sera pas retournée à la fosse. Évidemment, cette technique ne s'applique pas aux fosses scellées. Les puisards et autres installations non munis d'un champ d'épuration feront aussi l'objet d'une vidange totale. Il vous sera aussi possible de demander une vidange totale en payant les frais supplémentaires.

QUESTIONNAIRE À REMPLIR

N'oubliez pas de remplir le questionnaire concernant votre installation septique, même si la date limite est passée. Les informations recueillies visent à vous offrir le meilleur service possible. Vous pouvez aussi télécharger ce formulaire sur notre site Internet mrcdecoaticook.qc.ca, en cliquant sur l'onglet « Services », puis « Matières résiduelles » et enfin « Fosses septiques ».



D'importants besoins de main-d'œuvre dans notre région!

Depuis le début des années 2000, la région de Coaticook a vécu périodiquement des manques de main-d'œuvre. C'est encore plus vrai que jamais en ce début d'année 2016.

C'est pourquoi la MRC de Coaticook a coordonné, le 22 janvier dernier, une journée « Petite Séduction » afin d'attirer chez nous des travailleurs immigrants de la région de Sherbrooke. Beaucoup de choses se sont dites sur les médias sociaux depuis cette journée. C'est pourquoi nous prenons ici le temps de bien préciser pourquoi une telle journée a été organisée.

Tout d'abord, il n'a jamais été envisagé que des immigrants viennent « voler les emplois » des résidents de notre région. Bien au contraire, cette mesure a été prise parce que des entreprises de chez nous n'ont plus de curriculum vitae en banque pour pourvoir des postes qui, dans certains cas, ont été affichés pendant des semaines sans obtenir de réponse. Quand on parle de pénurie de main-d'œuvre dans la MRC de Coaticook, on parle d'emplois de tous

genres dans différents domaines, principalement en agriculture et dans le secteur manufacturier. Donc, si la région en est rendue à attirer des gens provenant d'autres régions pour venir pourvoir des postes chez nous, c'est que les candidats ne se présentent pas dans ces entreprises pour y déposer leur CV. Il faudrait aussi tenir compte du fait que certaines entreprises sont obligées de refuser ou de repousser des contrats, faute de main-d'œuvre suffisante pour les respecter. Si la main-d'œuvre n'est plus au rendez-vous chez nous, il n'est pas impossible que certaines entreprises décident d'aller s'établir là où les employés qualifiés seront en nombre suffisant.

Finalement, les employeurs embauchent en considérant des compétences, des aptitudes et, surtout, une détermination et une volonté évidente à vouloir

faire le meilleur travail possible. Si vous cherchez un emploi depuis un certain temps et que vous n'arrivez pas à en trouver un, il existe des organismes à Coaticook qui peuvent vous donner un coup de main pour mieux comprendre pourquoi et pour vous aider à améliorer votre situation. Le Carrefour jeunesse-emploi et le Centre local d'emploi ont entre autres ce mandat.

CJE de la MRC de Coaticook

38, rue Child, Coaticook • Tél. : 819-849-0440
cjemrccoaticook.qc.ca

Centre local d'emploi de Coaticook

29, rue Main Est, Coaticook, bureau 201
 Tél. : 819-849-7080



AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES, PRONONCEZ-VOUS SUR LE PDZA

Participez au sondage en ligne : il y a des prix à gagner!



PDZA Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Coaticook



Dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la MRC de Coaticook souhaite entendre la voix des agriculteurs. En tant que producteurs ou productrices agricoles, vous êtes invités à remplir un questionnaire en ligne qui nous permettra de mieux comprendre vos besoins, vos intentions et les défis auxquels vous faites face.

Le questionnaire est disponible en ligne au mrcdecoaticook.qc.ca/pdza et votre réponse pourrait vous permettre de gagner un des prix de participation, soit un des deux chèques-cadeaux de 200 \$ offerts généreusement par la Coop des Cantons, ou encore un iPad Air, offert gracieusement par Brunelle Électronique et la MRC de Coaticook.

Le questionnaire est composé d'environ 80 questions, principalement à choix de réponses. Si vous souhaitez en avoir une copie papier, vous pouvez nous appeler au 819-849-7083, poste 237. Vous avez **jusqu'au 18 avril** pour répondre, mais gardez en tête que plus vous répondrez tôt, plus vous aurez de chances de gagner un des prix de participation!



CUISINES COLLECTIVES AUX P'TITS OIGNONS

CUISINE INTERNATIONALE : LE JAPON

**Mardi 5 ou vendredi 8 avril,
de 18 h 30 à 21 h**
5 \$ par personne

CUISINE PURÉE POUR BÉBÉ

Mercredi 13 avril, de 9 h à 12 h
L'atelier consiste à faire connaître les bases d'une purée pour bébé réussie en cuisinant une purée de fruits, de légumes et de viandes et substituts. Gratuit.

Inscription au 819-849-7011, poste 233. Une halte-garderie est offerte lors des activités, sauf pour la cuisine internationale.

CUISINE THÉMATIQUE : LA CUISINE SANS GLUTEN

Mercredi 20 avril, de 9 h à 12 h
5 \$ par personne

CUISINE PARENTS-ENFANTS (2-5 ANS) : SPÉCIAL POISSON D'AVRIL

Mercredi 30 avril, de 9 h à 12 h
Confection de biscuits en forme de poisson.
Gratuit

VOS IMPÔTS SONT UN CASSE-TÊTE?

Les cliniques d'impôts pour personnes à faible revenu seront bientôt dans votre municipalité

Présentez-vous à l'une de nos séances d'inscription qui se tiendront **de 13 h 30 à 16 h** les :

- **17 mars, Dixville**, salle du conseil (251, chemin Parker)
- **21 mars, Saint-Herménégilde**, centre communautaire (776, rue Principale)
- **24 mars, Compton**, Manoir de chez nous (4, chemin de la Station)
- **7 avril, Waterville**, salle du conseil, hôtel de ville (170, rue Principale Sud)
- **12 avril, Saint-Malo**, local de l'âge d'or (459, route 253)
- **16 et 30 mars; 6, 13 et 20 avril, Coaticook**, sous-sol de l'église Saint-Jean (50, rue Court).

Les bénévoles du CAB recueilleront vos documents. Ils les transmettront aux personnes qui ont été formées pour remplir vos déclarations.

Vous devez notamment apporter votre compte de taxes et votre relevé 31.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Personne seule : revenu annuel de 25 000 \$ et moins
 - Couple : revenu annuel de 33 000 \$ et moins
 - 1 adulte avec 1 enfant : revenu annuel de 30 000 \$ et moins (2 000 \$ pour chaque personne supplémentaire)
- ET
- vous gagnez moins de 1 000 \$/an en revenus d'intérêts

Des frais de dossier et de traitement de 3 \$ sont payables à l'inscription.

Pour de plus amples renseignements :
819-849-7011, poste 224.



Le Carrefour d'information pour aînés vous invite à visiter l'exposition *Avoir sa place, les aînés prennent la parole* du **15 au 25 mars 2016** au centre de jour du CIUSSS de l'Estrie — CHUS de Coaticook.

Venez la visiter, elle nous concerne tous!



Pour information et inscription :
819-849-7011, poste 231 • sfamilles1@cabmrccoaticook.org

FORMATION RCR GRATUITE

Lundi 28 mars, de 18 h à 21 h

Animée par Louis-Charles Boisvert, ambulancier. Cette formation touche les 0-100 ans. M. Boisvert forme aussi les gens à utiliser un défibrillateur.

CONFÉRENCE GRATUITE LES INTERVENTIONS GAGNANTES AUPRÈS DES ADOS

Mardi 29 mars, de 19 h à 21 h

Bibliothèque Françoise-Maurice (34, rue Main Est, Coaticook)

Donnée par Sylvain Landry, psychoéducateur au Centre de santé et de services sociaux. M. Landry agit comme professionnel et bénévole depuis plus de 20 ans auprès des ados. Il a été coordonnateur et intervenant durant 11 ans à la Maison des jeunes de Coaticook.

SOIRÉE EN FAMILLE (0-12 ANS)

Mercredi 30 mars, dès 17 h 15

Gymnase de l'école Gendreau (102, rue Cutting, Coaticook)

Pizza et activités diverses, 10 \$ par famille.

BÉBÉ CAFÉ COATICOOK

Tous les jeudis, de 9 h à 11 h

Restaurant Le Croissant Chaud
(28, rue Main Ouest, Coaticook)

Animé par Lyna Roberge. Pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et celles qui donnent le biberon tout en jasant.

NOURRI-SOURCE

Le 3^e mardi du mois, de 9 h 30 à 11 h 30

Animé par Myriam Beaudoin, infirmière. Halte-allaitement, trucs bébé, etc.

PETITS YOGIS (3-5 ANS)

Les mercredis d'avril (6, 13, 20 et 27), de 9 h 30 à 10 h 30

Animé par Nienke Van Der Wijk. Venez découvrir le yoga parent-enfant, 15 \$/séance.

PILATES PRÉ ET POSTNATAL

Les mercredis d'avril (6, 13, 20 et 27), de 11 h à 12 h

Animé par Catherine Germain, kinésiologue. Améliorez votre posture et renforcez les muscles sollicités lors de l'accouchement, 15 \$/séance.

EN FORME AVEC BÉBÉ

Les mercredis, de 9 h 30 à 10 h 30, dès le 6 avril

Animé par Catherine Germain, kinésiologue. Activités de remise en forme à l'extérieur, avec poussette, au parc Jean-D'Avignon de Coaticook.



**Luc
Marcoux**
SIÈGE 1

l.marcoux@coaticook.ca

**CONSEILLER COMMUNAUTAIRE,
TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT**

Comité d'évaluation des demandes de démolition
Comité de retraite des employés de la Ville
Comité des communications
Comité des finances
Comité de la convention collective et des griefs des employés
Comité santé et sécurité au travail
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale
Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC

Fête du bénévolat
Rues principales
Acti-Bus
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook
Société de transport interurbain



**Sylviane
Ferland**
SIÈGE 2

s.ferland@coaticook.ca

CONSEILLÈRE CULTURE

Artiste en résidence
Commission municipale de la culture
Fête du bénévolat
Harmonie de Coaticook
Musée Beaulne
Pavillon des arts et de la culture

Société d'histoire de Coaticook
Comité de toponymie
Comité des communications
Bibliothèque Françoise-Maurice



**Guylaine
Blouin**
SIÈGE 3

g.blouin@coaticook.ca

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook
Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles
Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades)
Fête du bénévolat

Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique)
Comité des loisirs
Québec en Forme



**Raynald
Drolet**
SIÈGE 4

r.drolet@coaticook.ca

**CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
TOURISME ET URBANISME**

Comité d'évaluation des demandes de démolition
Rues principales
Fête du bénévolat
Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Société du parc Découverte nature
Comité des communications

Comité consultatif d'urbanisme
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale
Comité touristique de la MRC



**Simon
Madore**
SIÈGE 5

s.madore@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE
ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Fête du bénévolat
Comité des loisirs
Société du parc Découverte nature
Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière
Coaticook River Water Power Company

Comité de la sécurité publique de la MRC
Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook
Responsable des questions familiales



**François
Lévesque**
SIÈGE 6

f.levesque@coaticook.ca

**CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU
ET VOIRIE RURALE**

Comité consultatif d'urbanisme
Comité de gestion de l'eau de la MRC
Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François
Exposition de la Vallée de la Coaticook
Office municipal d'habitation

Dossier agriculture
Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC)
Responsable des travaux extérieurs en milieu rural
Société du parc Harold-F.-Baldwin
Fête du bénévolat



◆ CHRONIQUE URBANISME

Par Carole Batrie

Inspectrice municipale, Ville de Coaticook

Avant de déposer votre demande de permis, sachez qu'en territoire desservi par les services d'aqueduc et d'égout, il est possible de construire un bâtiment accessoire pouvant aller jusqu'à 72 m² et d'une hauteur maximale de 6 m, pourvu que votre maison soit aussi haute que votre garage.

Problème de rangement?

Vous voulez agrandir votre garage ou installer une remise?

La somme des bâtiments accessoires sur votre terrain (garage détaché, remise, serre, etc.) ne devra pas excéder 10 % de la superficie de votre terrain.

De plus, une distance des limites de la propriété devra être d'au moins 0,9 m ou de 1,5 m s'il y a des fenêtres ou des portes donnant vers le voisin. L'espace de dégagement avec la maison est d'au moins 3 m, alors qu'il est de 1,5 m d'une piscine ou de son patio. D'autres contraintes peuvent aussi s'appliquer, telles qu'un cours d'eau ou une servitude. Pour toute question concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire, il nous sera plus facile de vous aider si vous apportez votre certificat de localisation.

Pour les usages non résidentiels ainsi que pour tout autre secteur qui est partiellement ou non desservi par les services d'égout ou d'aqueduc, n'hésitez pas à nous joindre ou à consulter la brochure qui est disponible sur le site Internet de la Ville au : coaticook.ca.

Des brochures sont aussi disponibles au service d'urbanisme.

Pour plus d'information, vous êtes priés de communiquer avec le service d'urbanisme :

- par courriel : sec.urbanisme@coaticook.ca;
- par téléphone : 819-849-2721, poste 255;
- au local 006 de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture du service d'urbanisme :
 - Lundi et mercredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30;
 - Mardi et jeudi, de 13 h à 16 h 30;
 - Vendredi, de 8 h à 12 h.

OFFRES D'EMPLOI



Waterville
PROXIMITÉ HUMAINE. PROXIMITÉ URBAINE.

OFFRE D'EMPLOI TEMPORAIRE ÉTUDIANT

Journalier ou journalière à la voirie

La Ville de Waterville est à la recherche de personnes intéressées et disponibles pour remplir les fonctions de journalier ou journalière à la voirie pour un poste temporaire pour l'été. Ce poste peut également donner l'occasion de travailler sur appel pendant toute l'année selon les besoins.

Les fonctions principales consistent à exécuter des travaux d'entretien des espaces verts ainsi qu'en fonction des besoins, fournir de l'assistance dans les tâches reliées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier (ex. : rues, accotements, fossés et ponceaux, bornes-fontaines, signalisation, etc.) des

installations sanitaires et pluviales, des immeubles municipaux et des parcs et terrains de jeux.

La personne recherchée doit être capable de travailler sur un horaire flexible et variable. Le nombre d'heures par semaine est à déterminer.

EXIGENCES

- Posséder un permis de conduire valide;
- Montrer des aptitudes pour le travail d'équipe et le travail extérieur;
- Avoir une capacité d'apprentissage et de débrouillardise;
- Aimer faire des tâches variées et multiples;
- Avoir occupé un emploi similaire en milieu municipal serait un atout;
- Résider sur le territoire de Waterville.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective en vigueur. Les personnes intéressées peuvent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une photocopie des documents pertinents (diplôme et permis de conduire) **d'ici le 5 avril 2016 à 12 h** par courriel à : adm@waterville.ca.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.



SAINT-HERMÉNÉGILDE

Coordonnateur ou coordonnatrice et animateur ou animatrice

La Municipalité de Saint-Herménégilde organise des activités estivales pour les enfants de 5 à 12 ans. Tu as envie de passer un été mémorable, tu aimes la planification, l'animation et les enfants : cet emploi est pour toi!

PRINCIPALES FONCTIONS

- Participer à l'élaboration de la programmation des activités pour son groupe;
- Animer le groupe;
- Assurer la sécurité des enfants;
- Assurer un suivi auprès des parents.

FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE POSTE DE COORDINATION

- Veiller aux opérations organisationnelles et financières du camp;
- Planifier, organiser, coordonner et réaliser les activités du camp;
- Produire les rapports d'activité;
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Être aux études et avoir 16 ans ou plus;
- Être responsable, dynamique et capable de créativité;
- Posséder de l'expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans (un atout);
- Avoir de l'aisance à travailler en équipe;
- Posséder un certificat valide en tant que secouriste ou être disponible avant le début de la saison pour suivre une formation;
- Être disponible pour effectuer certaines tâches connexes (formation, période d'inscription, etc.).

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Moyenne de 40 heures par semaine;
- Du 27 juin au 12 août 2016, soit 7 semaines.

Si l'un des postes vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant le 9 avril 2016** par courriel à municipalite@st-hermenegilde.qc.ca ou à l'adresse suivante :

816, rue Principale,
Saint-Herménégilde (Québec) J0B 2W0

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront convoquées en entrevue.



SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE DE DIXVILLE

Coordonnateur ou coordonnatrice, animateur ou animatrice et accompagnateur ou accompagnatrice

Coordination

Description du poste

- Élaborer la programmation journalière avec les animateurs;
- Participer à l'animation des groupes;
- Voir à la sécurité des enfants;
- Voir à la planification et à l'encadrement lors d'activités spéciales et de sorties;
- Assurer des rencontres de suivi avec les animateurs et accompagnateurs;
- Assurer un suivi auprès des parents;
- Assurer un suivi auprès du Comité des loisirs de Dixville.

Animation

Description du poste

- Élaborer la programmation journalière avec les animateurs;
- Animer les groupes qui lui sont confiés;
- Voir à la sécurité des enfants;
- Assurer l'encadrement lors d'activités spéciales et de sorties;
- Participer à des rencontres de suivi avec le coordonnateur ou la coordonnatrice;
- Assurer un suivi auprès des parents.

Accompagnement

Description du poste

- Accompagner l'enfant handicapé dans les différentes activités du SAE;
- Voir à la sécurité de l'enfant handicapé;
- Assurer l'encadrement lors d'activités spéciales et de sorties;
- Participer à des rencontres de suivi avec le coordonnateur ou la coordonnatrice;
- Assurer un suivi auprès des parents.

EXIGENCES

- Être aux études actuellement et y retourner en septembre;
- Détenir un brevet de secourisme ou accepter de suivre une formation;
- Être disponible pour suivre une formation relative au poste désiré le **11 juin 2016**;
- Être capable de travailler en équipe;
- Aimer les enfants, faire preuve de dynamisme, de patience et de créativité;
- Avoir 15 ans ou plus (16 ans pour le poste de coordination);
- Posséder une voiture serait un atout (pour le poste de coordination).

CONDITIONS DE TRAVAIL

Du 27 juin au 12 août 2016, soit 7 semaines; 40 heures par semaine, du lundi au vendredi (horaire entre 6 h 30 et 17 h 30);

Animation et accompagnement : salaire de 10,75 \$/h ou selon expérience

Coordination : salaire selon expérience

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae **avant le mercredi 20 avril 2016, 16 h**, à l'adresse suivante :

Comité des loisirs de Dixville, 251, ch. Parker, Dixville (Québec) J0B 1P0

Ou par courriel : mafadad@hotmail.com

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront convoquées en entrevue.



Préposés à l'accueil et aux sentiers

Circuits Frontières est un organisme sans but lucratif dont la mission est de gérer un réseau de sentiers multi-usages dans les municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde, d'encadrer les activités de plein air pratiquées sur le réseau, d'offrir différents services aux usagers visitant le réseau, de promouvoir le développement et participer aux activités de plein air de la région et d'organiser des événements en lien avec les activités de plein air.

En 2016, Circuits Frontières recevra le Championnat canadien de vélo de montagne.

L'organisme est à la recherche de deux préposés ou préposées à l'accueil et aux sentiers qui travailleront sous la supervision du coordonnateur.

PRINCIPALES TÂCHES

- Accueillir les amateurs de vélo;
- Donner les informations et les suggestions nécessaires aux cyclistes sur les sentiers à emprunter;
- Patrouiller dans les sentiers pour assurer leur qualité et la sécurité des cyclistes;
- Faire l'entrée des données.

PRÉALABLES

- Être aux études au secondaire ou au collégial et retourner aux études à l'automne;
- Pratiquer le vélo de montagne;
- Être disponible sur une période de 6 semaines (généralement du mercredi au dimanche) à raison de 35 heures par semaine.

LIEU DE TRAVAIL : East Hereford

Pour postuler, faites parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 6 mai 2016** à l'une des adresses suivantes :

info@circuitsfrontieres.com ou Circuits Frontières
15, rue de l'Église,
East Hereford (Québec)
JOB 1S0



Coordination-animation

Le service des Loisirs East Hereford est à la recherche d'une personne pour assurer un service de coordination-animation des activités de l'OTJ 2016.

EXIGENCES

- Expérience dans un service d'animation estivale (OTJ, camp de jour, camp de vacances, etc.);
- Habiletés à planifier et organiser des activités dans le cadre de l'OTJ;
- Aptitudes à travailler en équipe;
- Capacité de superviser une équipe de travail et d'apporter un soutien aux animateurs et animatrices;
- Formation terminée ou en cours dans un domaine connexe au travail à l'OTJ (loisirs, service de garde, éducation spécialisée, travail social, enseignement, etc.);
- Formation en secourisme;
- Véhicule requis;
- Études à temps plein et retour aux études en septembre, ne pas être un proche parent de l'employeur.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps plein : 40 heures par semaine, pour 7 semaines;
- Salaire et conditions de travail à discuter.

Animation

Le service des Loisirs East Hereford est à la recherche d'une personne pour assurer un service d'animation des activités de l'OTJ 2016.

EXIGENCES

- Posséder des aptitudes en animation, en planification et en organisation;
- Posséder une expérience bénévole ou de travail auprès de jeunes enfants;
- Suivre une formation en secourisme et en animation (obligatoire);
- Participer aux rencontres de suivi;
- Avoir plus de 15 ans, être aux études et retourner aux études à temps plein en septembre, ne pas être un proche parent de l'employeur.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- 35 heures par semaine, pour 7 semaines;
- Présence au service de garde.

Que ce soit pour l'emploi de coordination ou d'animation, les étudiants et étudiantes intéressés devront faire parvenir leur demande par écrit et leur curriculum vitae **au plus tard le 18 avril 2016** à l'une de ces adresses :

Responsable de l'OTJ
517, chemin de Coaticook, East Hereford (Québec) JOB 1S0
daniel.lepine@xittel.ca

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront convoquées en entrevue.



Animateurs et animatrices Accompagnateurs et accompagnatrices

Le service des Loisirs d'été de Coaticook organise des activités estivales pour les enfants de 5 à 12 ans. Il regroupe également le service d'animation estivale pour les jeunes ayant une incapacité. Tu as envie de passer un été mémorable, tu aimes l'animation et les enfants : cet emploi est pour toi!

PRINCIPALES FONCTIONS

Animation

- Participer à l'élaboration de la programmation des activités pour son groupe;
- Animer le ou les groupes qui lui sont confiés;
- Voir à la sécurité des enfants;
- Participer aux rencontres de suivi des animateurs avec le coordonnateur ou la coordonnatrice;
- Assurer un suivi auprès des parents;
- Assister aux formations.

Accompagnement

- Accompagner les enfants ayant une incapacité;
- Collaborer avec les animateurs et animatrices pour faciliter l'intégration aux activités régulières.

EXIGENCES POUR LES DEUX POSTES

- Être aux études et avoir 16 ans ou plus;
- Être responsable, dynamique et capable de créativité;
- Posséder de l'expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans (un atout);
- Avoir de l'aisance à travailler en équipe;
- Posséder un certificat valide en tant que secouriste ou être disponible avant le début de la saison pour suivre une formation;
- Être disponible pour effectuer certaines tâches connexes (stage de formation, période d'inscription, évaluation, etc.).

EXIGENCES POUR LE POSTE EN ACCOMPAGNEMENT

- Posséder une bonne connaissance de la clientèle handicapée;
- Avoir la motivation d'accompagner un enfant ayant différents types d'incapacités.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Moyenne de 40 heures par semaine;
- Du 27 juin au 12 août 2016, soit 7 semaines.

Si l'un des postes vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant le 18 avril 2016** par courriel à loisir@mrcdecoaticook.qc.ca ou à l'adresse suivante : 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook (Québec) J1A 2R3

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront convoquées en entrevue.

Le service des Loisirs d'été Coaticook souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.



Coordonnateur ou coordonnatrice Coordonnateur adjoint ou coordonnatrice adjointe

Le service des Loisirs d'été de Coaticook organise des activités estivales pour les enfants de 5 à 12 ans. Il regroupe également le service d'animation estivale pour les jeunes ayant une incapacité. Tu as envie de passer un été mémorable, tu aimes l'animation et les enfants : cet emploi est pour toi!

PRINCIPALES FONCTIONS

Coordonnateur ou coordonnatrice

- Veiller aux opérations organisationnelles et financières du camp;
- Planifier, organiser, coordonner et réaliser les activités du camp;
- Gérer l'ensemble de l'équipe d'animation (incluant l'embauche et l'évaluation);
- Assurer la sécurité des enfants inscrits au camp;
- Produire les rapports d'activité;
- Organiser des activités d'autofinancement;
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

Coordonnateur adjoint ou coordonnatrice adjointe

- Assister et aider le coordonnateur ou la coordonnatrice;
- Soutenir les animateurs et animatrices du camp dans leurs fonctions.

EXIGENCES POUR LES DEUX POSTES

- Être aux études et avoir 16 ans ou plus;
- Être responsable, dynamique et capable de créativité;
- Posséder de l'expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans (un atout);
- Avoir de l'aisance à travailler en équipe;
- Posséder un certificat valide en tant que secouriste ou être disponible avant le début de la saison pour suivre une formation;
- Être disponible pour effectuer certaines tâches connexes (stage de formation, période d'inscription, évaluation, etc.).

EXIGENCES

- Montrer un dynamisme et une créativité hors du commun;
- Être responsable, capable de travailler en équipe et sous pression;
- Posséder un certificat valide en tant que secouriste ou être disponible pour suivre une formation.

ATOUPS

- Posséder une expérience pertinente auprès de la clientèle visée;
- Avoir de l'expérience en supervision de personnel;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire hebdomadaire selon l'expérience;
- Moyenne de 40 heures par semaine, du 20 juin au 12 août 2016 (8 semaines);
- Prévoir 4 semaines additionnelles pour procéder aux inscriptions, préparer la saison et produire le rapport final.

Si l'un des postes vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant le 25 mars 2016** par courriel à loisir@mrcdecoaticook.qc.ca ou à l'adresse suivante : 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook (Québec) J1A 2R3

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront convoquées en entrevue.

Le service des Loisirs d'été Coaticook souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.



SAE DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

Le Service d'animation estivale (SAE) de Sainte-Edwidge-de-Clifton regroupe une cinquantaine d'enfants (5 à 12 ans) de Sainte-Edwidge-de-Clifton, de Martinville et d'autres villages limitrophes. Ce service est très apprécié des enfants et de leurs parents. La Municipalité recherche des jeunes pour occuper le poste de coordonnateur ou coordonnatrice du SAE pour la saison 2016.

Coordonnateur ou coordonnatrice

EXIGENCES

- Posséder une formation en secourisme ou être disponible pour en suivre une;
- Être disponible pour suivre une formation en service d'animation estivale;
- Avoir de l'expérience dans l'animation de jeunes enfants (un atout);
- Avoir de l'expérience dans la supervision de personnel (un atout);
- Être aux études à temps plein et retourner aux études en septembre 2016.

DESCRIPTION DES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Élaborer la programmation du SAE;
- Gérer les inscriptions des participants;
- Superviser les moniteurs et monitrices et assurer une présence active sur les lieux;
- Exercer le contrôle logistique des activités et surveiller leur mise en œuvre;
- S'assurer du bon déroulement des activités;
- Tenter de prévoir et de résoudre les problèmes pouvant surgir durant les activités et prévoir des plans en cas d'imprévu;
- Voir à l'aménagement des lieux et à l'installation des équipements nécessaires;
- Effectuer le suivi budgétaire et préparer les rapports nécessaires;
- Assurer les communications avec les parents, la municipalité, la MRC de Coaticook et les autres intervenants.

QUALITÉS PERSONNELLES REQUISES

Leadership, sens des responsabilités, autonomie, créativité, sens de l'organisation.

RÉMUNÉRATION ET MODALITÉS

- Rémunération concurrentielle, à discuter;
- Projet de 9 semaines, moyenne de 40 heures par semaine;
- Prévoir du temps pour la planification des activités avant le début du SAE.

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 25 mars 2016, 16 h**, en indiquant clairement le poste convoité, à l'une des adresses suivantes :

SAE DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON
Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton
1439, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Québec J0B 2R0
ou par courriel : info@ste-edwidge.ca



SAE DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

Le Service d'animation estivale (SAE) de Sainte-Edwidge-de-Clifton regroupe une cinquantaine d'enfants (5 à 12 ans) de Sainte-Edwidge-de-Clifton, de Martinville et d'autres villages limitrophes. Ce service est très apprécié des enfants et de leurs parents. La Municipalité recherche des jeunes pour occuper les postes de moniteurs et monitrices du SAE pour la saison 2016.

Moniteurs et monitrices

EXIGENCES

- Avoir 16 ans ou plus;
- Posséder une formation en secourisme ou être disponible pour en suivre une;
- Être disponible pour suivre une formation en service d'animation estivale;
- Être disponible pour assurer le service de garde;
- Avoir de l'expérience dans l'animation de jeunes enfants (un atout);
- Être aux études à temps plein et retourner aux études en septembre 2016.

DESCRIPTION DES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Assurer le bon fonctionnement du terrain de jeux;
- Animer un groupe d'enfants de façon dynamique;
- Expliquer les jeux aux enfants et faire respecter les règles de sécurité;
- Participer à la planification des sorties;
- Veiller à la sécurité et aux besoins des jeunes;
- Aider à l'entretien et au rangement des locaux et des terrains de jeux;
- Assurer la communication entre les parents et la coordonnatrice ou le coordonnateur.

QUALITÉS PERSONNELLES REQUISES

Sens des responsabilités, autonomie, créativité, sens de l'organisation.

RÉMUNÉRATION ET MODALITÉS

- Rémunération : à discuter;
- Projet de 7 semaines, moyenne de 40 heures par semaine;
- Prévoir du temps pour la planification des activités avant le début du SAE.

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 25 mars 2016, 16 h**, en indiquant clairement le poste convoité, à l'une des adresses suivantes :

SAE DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON
Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton
1439, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Québec J0B 2R0
ou par courriel : info@ste-edwidge.ca



Animateur ou animatrice à temps plein Animateur ou animatrice à temps partiel

Le service des Loisirs de Saint-Malo organise des activités estivales pour les enfants de 5 à 12 ans. Tu as envie de passer un été mémorable, tu aimes l'animation et les enfants : cet emploi est pour toi!

PRINCIPALES FONCTIONS

Animation

- Participer à l'élaboration de la programmation des activités pour son groupe;
- Animer le ou les groupes qui lui sont confiés;
- Voir à la sécurité des enfants;
- Participer aux rencontres de suivi des animateurs avec le coordonnateur ou la coordonnatrice;
- Assurer un suivi auprès des parents;
- Assister aux formations.

EXIGENCES POUR LES DEUX POSTES

- Être aux études et avoir 16 ans ou plus;
- Être responsable, dynamique et capable de créativité;
- Posséder de l'expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans (un atout);
- Avoir de l'aisance à travailler en équipe;
- Posséder un certificat valide en tant que secouriste ou être disponible avant le début de la saison pour suivre une formation;
- Être disponible pour effectuer certaines tâches connexes (stage de formation, période d'inscription, évaluation, etc.).

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Moyenne de 40 heures par semaine;
- Du 27 juin au 12 août 2016, soit 7 semaines.

Si l'un des postes vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant le 18 avril 2016** par courriel à christine157@outlook.fr ou à l'adresse suivante : 266, chemin Auckland, Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront convoquées en entrevue.

Le service des Loisirs de Saint-Malo souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.



Coordonnateur ou coordonnatrice

Le service des Loisirs de Saint-Malo organise des activités estivales pour les enfants de 5 à 12 ans. Tu as envie de passer un été mémorable, tu aimes la planification et la gestion de personnel : cet emploi est pour toi!

PRINCIPALES FONCTIONS

Coordination

- Veiller aux opérations organisationnelles et financières du camp;
- Planifier, organiser, coordonner et réaliser les activités du camp;
- Gérer l'ensemble de l'équipe d'animation (incluant l'embauche et l'évaluation);
- Assurer la sécurité des enfants inscrits au camp;
- Produire les rapports d'activité;
- Organiser des activités d'autofinancement;
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Montrer un dynamisme et une créativité hors du commun;
- Être responsable, capable de travailler en équipe et sous pression;
- Posséder un certificat valide en tant que secouriste ou être disponible pour suivre une formation.

ATOUTS

- Posséder une expérience pertinente auprès de la clientèle visée;
- Avoir de l'expérience en supervision de personnel;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire hebdomadaire selon l'expérience;
- Moyenne de 40 heures par semaine du 20 juin au 12 août 2016 (8 semaines).

Si l'un des postes vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant le 18 avril 2016** par courriel à christine157@outlook.fr ou à l'adresse suivante : 266, chemin Auckland, Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront convoquées en entrevue.

Le service des Loisirs de Saint-Malo souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.



RÈGLEMENT NUMÉRO 6-F-9 (2016) RÈGLEMENT ABROGEANT ET REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS 6-F-7 ET 6-F-8 CONCERNANT LA CONSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI REVITALISATION DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 8 février 2016, le conseil a adopté le règlement numéro 6-F-9 (2016) intitulé « Règlement abrogeant et remplaçant les règlements 6-F-7 et 6-F-8 concernant la conservation du patrimoine bâti – Revitalisation des bâtiments patrimoniaux »;
- l'original du règlement numéro 6-F-9 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 16 mars 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2-5-10 (2016)
FIXANT LE TRAITEMENT
DES ÉLUS MUNICIPAUX ET
ABROGEANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 2-5-9 (2012)**

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 14 décembre 2015, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 2-5-10 (2016) fixant le traitement des élus municipaux et abrogeant le règlement numéro 2-5-9 (2012);
- le 20 janvier 2016, un avis public paraissait dans le journal *Le Crieur public* afin d'indiquer la date, l'heure et le lieu de la séance à laquelle le règlement numéro 2-5-10 (2016) serait adopté;

- le 8 février 2016, le conseil a adopté le règlement numéro 2-5-10 (2016);
- l'objet de ce règlement, qui abroge le règlement numéro 2-5-9 (2012), est de fixer le traitement des élus municipaux;
- l'original du règlement numéro 2-5-10 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 16 mars 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-51 (2015)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE**

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 janvier 2016, le conseil municipal de Coaticook adoptait le règlement numéro 6-1-51 (2015), modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance avec le programme particulier d'urbanisme adopté pour le centre-ville et le secteur environnant;
- le 10 février 2016, la Municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif aux modifications proposées par ledit règlement;

- le règlement d'autoriser, dans la zone RC-505 située en bordure de la rue des Ruisselets, les immeubles résidentiels de dix logements et plus, les bureaux aménagés à même un immeuble résidentiel ainsi que les centres d'accueil;

- l'original du règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 10 février 2016.

DONNÉ à Coaticook, ce 16 mars 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-52 (2015)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE**

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 janvier 2016, le conseil municipal de Coaticook adoptait le règlement numéro 6-1-52 (2015), modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les habitations de plus de dix logements, les bureaux et les centres d'accueil dans la zone RC-505;
- le 10 février 2016, la Municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif aux modifications proposées par ledit règlement;

- le règlement a pour objet d'apporter les modifications requises afin d'assurer la concordance avec le programme particulier d'urbanisme adopté pour le centre ville et le secteur environnant. Les modifications portent sur certaines normes régissant le stationnement, les usages complémentaires, les usages permis dans les zones, les normes d'implantation et de hauteur ainsi que la délimitation des zones.
- l'original du règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 10 février 2016.

DONNÉ à Coaticook, ce 16 mars 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT NUMÉRO 6-6-2 (2015)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE**

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 janvier 2016, le conseil municipal de Coaticook adoptait le règlement numéro 6-6-2 (2015), modifiant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant l'autorisation de projets résidentiels intégrés dans les zones à dominance résidentielle ou commerciale;
- le 10 février 2016, la Municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif aux modifications proposées par ledit règlement;

- l'objet de celui-ci est d'étendre la portée du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble aux projets de construction résidentielle réalisés sous forme de projets intégrés dans une zone à dominance résidentielle ou commerciale. L'étude et l'approbation de ces projets sont soumises aux critères d'évaluation prévus au règlement et au processus de consultation et d'approbation prévu par la loi;

- l'original du règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 10 février 2016.

DONNÉ à Coaticook, ce 16 mars 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA VILLE
DE COATICOOK**

**DEMANDE DE DÉROGATION
MINEURE**

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée du 11 avril 2016 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation

mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relatives à l'immeuble suivant :

- Propriété située au 190-194, rue Maple :

La dérogation mineure vise à permettre une marge de recul minimale de 1,2 mètre entre la maison et le garage au lieu d'une marge de 3,0 mètres minimum.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en se présentant aux date, endroit et heure fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 16 mars 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



Waterville

PROXIMITÉ HUMAINE. PROXIMITÉ URBAINE.

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE
EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT N° 575

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 5 janvier 2016, la Ville de Waterville a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 575 amendant le règlement de conditions d'émission de permis de construction n° 2008-475 ».

Le règlement n° 575 vise à modifier le règlement de construction afin :

- De modifier la condition concernant la détermination du nombre de lots pour un terrain.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté de Coaticook le 10 février 2016 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal à l'adresse suivante :

170, rue Principale Sud
Waterville (Québec) J0B 3H0

DONNÉ à la Ville de Waterville, le 1^{er} mars 2016.

François Fréchette
Directeur général,
secrétaire-trésorier et greffier



Waterville

PROXIMITÉ HUMAINE. PROXIMITÉ URBAINE.

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE
EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT N° 574

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 5 janvier 2016, la Ville de Waterville a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 574 amendant le règlement de construction n° 2008-474 ».

Le règlement n° 574 vise à modifier le règlement de construction afin :

- de supprimer les dispositions référant au Code national du bâtiment;

- d'ajouter des dispositions relatives aux ouvertures sur une habitation;
- d'ajouter une disposition relative au débit des toilettes.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté de Coaticook le 10 février 2016 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal à l'adresse suivante :

170, rue Principale Sud
Waterville (Québec) J0B 3H0

DONNÉ à la Ville de Waterville, le 1^{er} mars 2016.

François Fréchette
Directeur général,
secrétaire-trésorier et greffier



AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 17 février 2016, le :

RÈGLEMENT NUMÉRO 7-002 (2016)

Règlement de contrôle intérimaire visant la protection et la mise en valeur des boisés sur le territoire de la MRC de Coaticook

Ce règlement a pour but de s'assurer que les efforts de planification en marge du processus d'adoption de son schéma d'aménagement et de

développement durable (SADD) ne seront pas rendus vains par la réalisation de projets qui compromettraient la portée des nouvelles orientations et règles d'aménagement et d'urbanisme en voie d'être définies pendant la durée de ce processus.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, le 23 février 2016.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 17 février 2016, le :

**PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 6-24**

Projet de règlement édictant le Schéma d'aménagement et de développement durable de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Le projet de schéma énonce les grandes orientations qui encadreront l'aménagement et le développement du territoire de la MRC de Coaticook au cours des prochaines années. Ces orientations portent notamment sur le dynamisme de la région et des pôles d'activité, la mise en valeur des territoires, l'affectation du sol et la densité de son occupation.

En conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le projet est transmis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, aux municipalités locales,

aux MRC contiguës et aux commissions scolaires, qui possèdent 120 jours pour transmettre leur avis.

Après l'adoption d'un second projet de schéma d'aménagement et de développement durable, une consultation publique se déroulera à l'automne 2016. Lors des séances d'information, la première partie sera consacrée à la présentation du projet de schéma et la deuxième partie sera réservée aux opinions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer et aux questions du public.

Ledit projet de règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible pour consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, le 24 février 2016.

Nancy Bilodeau, OMA
DGA, greffière et
secrétaire-trésorière adjointe

Note
Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).